#### AMENDEMENT 1

déposé par Gérard Onesta, au nom du groupe Verts/ALE

Rapport A6-0058/2006

**Louis Grech** 

Orientations pour la procédure budgétaire 2007

Proposition de résolution

## Paragraphe 13

invite les *autres* institutions européennes à *réfléchir à l'idée d'une collaboration avec lui*, en utilisant les ressources actuelles sans engager aucune dépense supplémentaire importante, *en vue d'utiliser son futur centre de visiteurs* à Bruxelles *comme une sorte de* centre des Maisons de l'Europe; souhaite que, dans ce "cœur de l'Europe", les citoyens aient la possibilité dans divers domaines de participer librement, par exemple, à des événements culturels et techniques, à des séminaires de formation ou à des expositions sur des thèmes particuliers; espère, dans un tel scénario, qu'un segment plus large de la population européenne pourra s'identifier avec la diversité intellectuelle et culturelle de tous les États membres;

Or. en

AM\605839FR.doc PE 371.568v01-00

### **AMENDEMENT 2**

déposé par Ville Itälä, au nom du groupe PPE-DE

Rapport A6-0058/2006

**Louis Grech** 

Orientations pour la procédure budgétaire 2007

Proposition de résolution

Paragraphe 16

16. considère, au vu des contraintes financières ressenties en ce moment, qu'il lui faut *reconsidérer* sa position concernant la limitation volontaire de 20 % des dépenses inscrites à la rubrique 5; réaffirme que son état prévisionnel devra correspondre aux moyens financiers requis pour assurer un fonctionnement correct et efficace des institutions;

Or. en

AM\605839FR.doc PE 371.568v01-00

#### **AMENDEMENT 3**

déposé par Ville Itälä, au nom du groupe PPE-DE

Rapport A6-0058/2006

Louis Grech

Orientations pour la procédure budgétaire 2007

Proposition de résolution

## Paragraphe 35

35. demande un meilleur service de réception des visiteurs sur les divers lieux de ses sessions plénières; *demande que soient fournis* des espaces de réunion *convenables* équipés de *manière adéquate*; rappelle que l'organisation de visites est un des moyens les plus efficaces de permettre aux citoyens de participer activement à ses travaux, ce qui ravive la perception du Parlement à leurs yeux;

Or. en

AM\605839FR.doc PE 371.568v01-00

### **AMENDEMENT 4**

déposé par Ville Itälä, au nom du groupe PPE-DE

Rapport A6-0058/2006

**Louis Grech** 

Orientations pour la procédure budgétaire 2007

Proposition de résolution

Paragraphe 61, tiret 4

un rapport actualisé, suivi de rapports à intervalle régulier, dont deux au moins en mai et septembre, sur la situation des recrutements à la suite de l'élargissement de 2004, notamment dans le secteur linguistique, avec la ventilation entre agents fonctionnaires, temporaires et contractuels,

Or. en

AM\605839FR.doc PE 371.568v01-00

## **AMENDEMENT 5**

déposé par Ville Itälä, au nom du groupe PPE-DE

Rapport A6-0058/2006

**Louis Grech** 

Orientations pour la procédure budgétaire 2007

Proposition de résolution

\_\_\_\_\_

# Paragraphe 62, tiret 2

 une présentation des projets d'information qui lui sont proposés, avec leurs coûts et leurs bénéfices, *leurs exigences en personnel* ainsi que toute information pertinente,

Or. en

AM\605839FR.doc PE 371.568v01-00

### **AMENDEMENT 6**

déposé par Ville Itälä, au nom du groupe PPE-DE

Rapport A6-0058/2006

Louis Grech

Orientations pour la procédure budgétaire 2007

Proposition de résolution

Paragraphe 62, tiret 3, point 3

• sur la coopération interinstitutionnelle et sur les possibilités d'accroître de manière tangible la coopération entre les institutions, comme dans le domaine de l'information où une approche plus globale par les institutions permettrait d'éviter les doublons, *tout en veillant à préserver l'indépendance des institutions*;

Or. en

AM\605839FR.doc PE 371.568v01-00

### **AMENDEMENT 7**

déposé par Ville Itälä, au nom du groupe PPE-DE

Rapport A6-0058/2006

**Louis Grech** 

Orientations pour la procédure budgétaire 2007

Proposition de résolution

Paragraphe 52 bis (nouveau)

52 bis. invite l'administration à réexaminer l'emplacement de la nouvelle crèche dans le but d'en faciliter l'accès au personnel usager des transports publics, et à voir si une autre solution ne serait pas possible;

Or. en

AM\605839FR.doc PE 371.568v01-00